

en collaboration avec



31^e Journée scientifique | 15 novembre 2017

L'oxygène dans tous ses états

Programme

Matinée destinée aux patients sous oxygène, à leur entourage... et aux professionnels de santé

Selon programme séparé (flyer).

Après-midi réservée aux professionnels de santé (médecins, soignants, etc.)

12h30 - 13h30	Apéritif dinatoire (visite des stands des sponsors/exposants)
13h30 - 13h45	Accueil
13h45 - 14h00	Les études récentes sur l'oxygène à domicile et leurs enseignements Prof. Pierre-Olivier Bridevaux
14h00 - 14h15	Peut-on prescrire de l'oxygène à un fumeur ? Dr Dan Adler (PD)
14h15 - 14h30	Les extracteurs d'oxygène stationnaires et portables Dr Jean-Georges Frey
14h30 - 14h45	L'oxygène liquide: principe, modalités Mme Mireille Lambert
14h45 - 15h00	L'oxygène à haut débit Dr Salim Chucri
15h00 - 15h30	Pause
15h30 - 15h45	Bouger avec de l'oxygène Dr Christophe Uldry
15h45 - 16h00	Soins palliatifs et oxygène Prof. Sophie Pautex
16h00 - 16h15	Toxicité de l'oxygène Prof. Bara Ricou
16h15 - 16h30	L'oxygène hyperbare Dr Jean-Yves Berney
16h30 - 16h45	L'Everest sans oxygène: comment est-ce possible ? Dr Alban Lovis (PD)
16h45 - 17h00	Conclusions



La Ligue pulmonaire genevoise: des prestations au plus près des attentes et des besoins des patients et des prescripteurs

Fondée en 1912, la Ligue pulmonaire genevoise déploie son activité dans le domaine des **maladies et affections respiratoires**. Elle prend en charge les patients qui lui sont adressés par les pneumologues pour un suivi dans le domaine des **apnées du sommeil**, certaines insuffisances respiratoires (traitement par **oxygénothérapie** ou **ventilation non-invasive**, notamment), ainsi que par les médecins de premier recours pour des questions relatives à la prévention et à l'enseignement thérapeutique.

La Ligue pulmonaire genevoise équipe et assure l'accompagnement technique des personnes recourant, pour le traitement des apnées du sommeil, à un **CPAP** (continuus positive airway pressure; appareil établissant une pression positive continue de la respiration). Elle prend, d'autre part, directement en charge des patients nécessitant une oxygénothérapie (**concentrateur**, oxygène **liquide**) ou un traitement par **VNI/VMAD**. Par l'intermédiaire de l'Unité de pneumologie ambulatoire et centre anti-tuberculeux, la Ligue est directement concernée par la prévention et le traitement de la **tuberculose**.

Principales modalités de prestations

Les prestations de la Ligue pulmonaire genevoise se déclinent selon différentes modalités dans un souci de renforcement constant de ses exigences qualitatives au bénéfice des patients et des médecins:

- Consultations communes pneumologue-soignant
- Consultations techniques au cabinet du pneumologue
- Consultations ambulatoires en milieu hospitalier
- Consultations à domicile et télémonitoring
- Prestations à l'intention des médecins
- Continuité et professionnalisme de la prise en charge
- Collaboration transfrontalière
- Mise à disposition de matériel
- Contribution au développement technologique
- Enseignement thérapeutique
- Soutien à la recherche
- Journée scientifique

Consultations communes pneumologue-soignant

Ces consultations sont menées conjointement par le pneumologue et le prestataire spécialisé de la Ligue pulmonaire. Elles permettent de conjuguer le suivi médical et la prise en charge technique du traitement par CPAP, dans une interaction immédiate entre professionnels, dans l'intérêt direct du patient (unité de temps, de lieu, de moyens).

Ce mode de travail en binôme peut également se réaliser dans les locaux de la Ligue pulmonaire (avec mise à disposition ponctuelle d'un cabinet pour le pneumologue) à la demande du prescripteur.

Consultations techniques au cabinet du pneumologue

Dans les cas où des consultations communes pneumologue-soignant ne sont pas prévues, nos prestataires en soins respiratoires peuvent néanmoins réaliser la prise en charge des patients du pneumologue-prescripteur à son cabinet. Ces consultations sont assurées de manière autonome (exportation des prestations de la Ligue), mais permettent des interactions immédiates avec le pneumologue en cas de besoin et garantissent au patient un lieu unique pour le suivi de son traitement CPAP.

Consultations ambulatoires en milieu hospitalier

Depuis 2013, ce sont des collaborateurs de la Ligue pulmonaire genevoise qui assurent, en tant qu'intervenants externes, l'essentiel des prestations spécialisées dans le domaine des apnées du sommeil au sein de l'Unité de pneumologie ambulatoire et, en particulier, au Centre de médecine du sommeil des HUG.

Consultations à domicile

À la demande du prescripteur, nous assurons les consultations de suivi CPAP au domicile du patient, lorsque celui-ci n'est pas à même de se déplacer.

Prestations à l'intention des médecins

Les prestations de la Ligue pulmonaire genevoise à l'intention des médecins prescripteurs sont notamment les suivantes:

Dans le domaine des apnées du sommeil:

- prise en charge des patients pour la titration, l'équipement et le suivi technique annuel (y.c. oxymétries nocturnes);
- mise à disposition de matériel au cabinet des médecins;
- modalités de collaboration adaptées aux besoins et attentes des prescripteurs.

Dans le domaine de l'oxygénothérapie:

- prise en charge des patients en consultation ou à domicile (approvisionnement en moins de 24 heures);
- portail téléphonique (numéro d'appel unique).

Dans le domaine de la ventilation (VNI/VMAD) ou du désencombrement bronchique (cough assist):

- prise en charge des patients et de leur entourage en consultation ou à domicile.

Continuité et professionnalisme de la prise en charge

La prise en charge du patient par les prestataires spécialisés de la Ligue pulmonaire va bien au-delà de la mise à disposition initiale du matériel: oxymétrie, titration, essais multiples, appréciation de la compliance, recherche du matériel (masque en particulier) le plus adapté, etc. font partie intégrante du suivi proposé, en concertation avec le prescripteur.

Mise à disposition de matériel

Selon les besoins des prescripteurs et de manière à permettre des pré-équipements au cabinet en préalable à un suivi par la Ligue, du matériel est mis à disposition des pneumologues.

Contribution au développement technologique

Depuis de nombreuses années, la Ligue pulmonaire genevoise est un partenaire privilégié des principaux fournisseurs d'équipement dans le domaine des soins respiratoires.

Soutien à la recherche

La Ligue pulmonaire genevoise soutient annuellement plusieurs projets de recherche, principalement dans le contexte hospitalo-universitaire. Au cours des dernières années, des projets émanant d'autres spécialités que la pneumologie ont été soutenus en raison de leur intérêt pour le domaine respiratoire.

Journée scientifique

Chaque année, au mois de novembre, la Ligue pulmonaire genevoise propose une journée thématique sur des problématiques respiratoires destinée aux médecins de premier recours, aux prestataires de soins spécialisés... et aux pneumologues.



LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE

Tél. 022 309 09 90

Fax 022 309 09 91

info@lpge.ch